

Les avantages de votre contrat

séréné^elis

Vosgelis
Habitez comme vous voulez

must
LE MULTISERVICE DÉDIÉ AU BÂTIMENT

● Rapidité et disponibilité

Une équipe est à votre écoute du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h15. En dehors de ces horaires, une plateforme téléphonique traite les urgences 24h/24 et 7 jours/7.

● Sécurité

24h sur 24 et 7 jours sur 7, un technicien intervient dans votre logement dans les 2 à 24 heures suivant votre appel (selon le degré d'urgence de l'intervention).

● Économies

Vous bénéficiez d'un forfait avec un nombre illimité d'interventions (telles que prévues dans le présent descriptif).

● Tout-en-un

Le déplacement, les pièces et la main-d'oeuvre sont inclus dans votre abonnement mensuel.

● Efficacité

Les réparations nécessaires sont groupées en un seul rendez-vous.

● Qualité

Une fois par an, vous bénéficiez d'une visite préventive dans votre logement. Cela permet de limiter les désagréments causés par les pannes.

Voici les principales réparations prises en charge par votre contrat* :

Plomberie / Sanitaire :

- La réparation (en cas de fuite) et le débouchage des évacuations des eaux usées ;
- La réparation (en cas de fuite) des alimentations d'eau chaude et d'eau froide ;
- Le maintien de la bonne fixation des équipements (conduites, robinetterie, radiateurs, lavabo, évier, chasse d'eau des toilettes) ;
- Le remplacement des joints silicone sur les pourtours des appareils (baignoires, éviers, douches, lavabos) chaque fois que nécessaire ;
- Le contrôle et la réparation de l'ensemble des robinets du logement (batterie baignoire, lavabo, évier, vanne d'arrêt du logement) ;
- L'entretien des panneaux de baignoire ;
- L'entretien des meubles sous éviers : portes, fermetures, étagères, poignées.

Electricité :

- La vérification de la conformité du tableau d'abonné par rapport aux normes de construction de l'immeuble ;
- Le remplacement de tous fusibles défectueux ou mal calibrés ;
- Le contrôle de la conformité des volumes de protection en salle d'eau (norme actuelle NFC1500) ;
- La dépose de toute ligne et de tout appareillage non conforme présent dans le logement ;
- La vérification du combiné relié à l'Interphone ;
- La vérification de la fixation des prises et interrupteurs ;
- Le remplacement des ampoules des parties communes.

Menuiseries :

- La vérification et l'entretien des serrures (y compris les cylindres) des portes palières et intérieures ;
- La vérification et l'entretien des crémones, verrous, des gâches, des béquilles, des paumelles, des loqueteaux magnétiques, des boutons, des poignées, des arrêts et butées ;
- L'entretien des portes palières et intérieures, des huisseries, chambranles ;
- L'entretien de toutes menuiseries ouvrantes ou fixes, encadrements, couvre-joints et reprise mastic ;
- La refixation des plinthes de tous types ;
- La vérification des volets ;
- L'entretien, le graissage, le réglage, la mise en jeu des équipements de fermeture et de leurs mécanismes manuels ou automatiques et articulations.

Ventilation :

- L'entretien et le nettoyage des bouches de VMC ;
- L'entretien des groupes de VMC.

* Détail complet sur demande



must ☎ 0800 710 047
(appel gratuit)

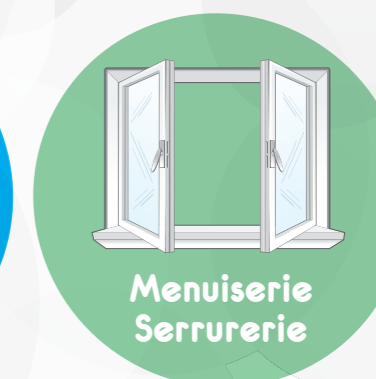
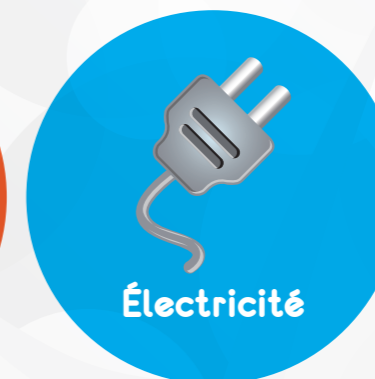
séréné^elis

Vivez votre logement en toute sérénité.

Guide pratique de votre contrat

À compter du 1^{er} mars 2017,
pour toute réparation concernant vos équipements* de :

*détail au dos et en pages intérieures

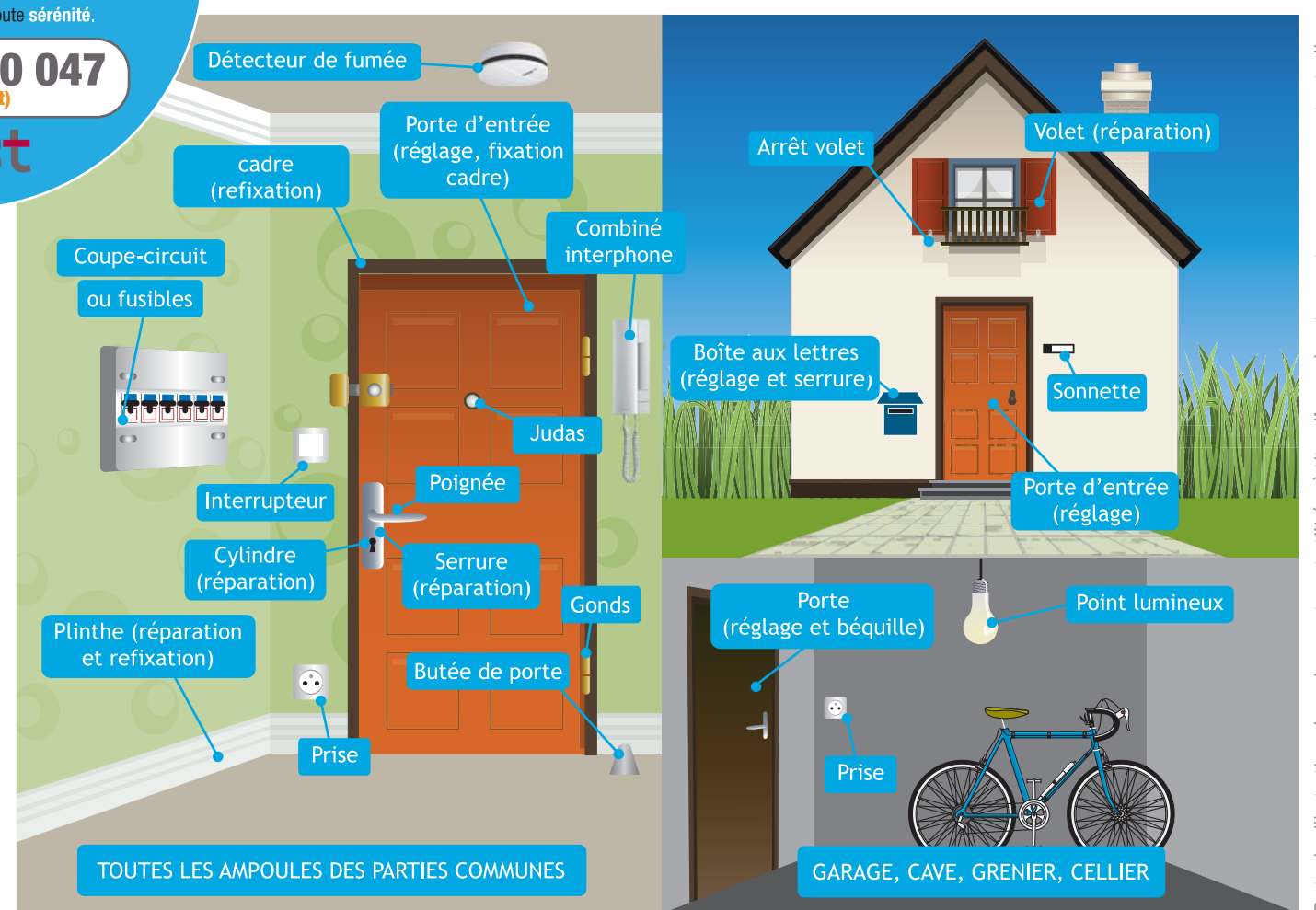
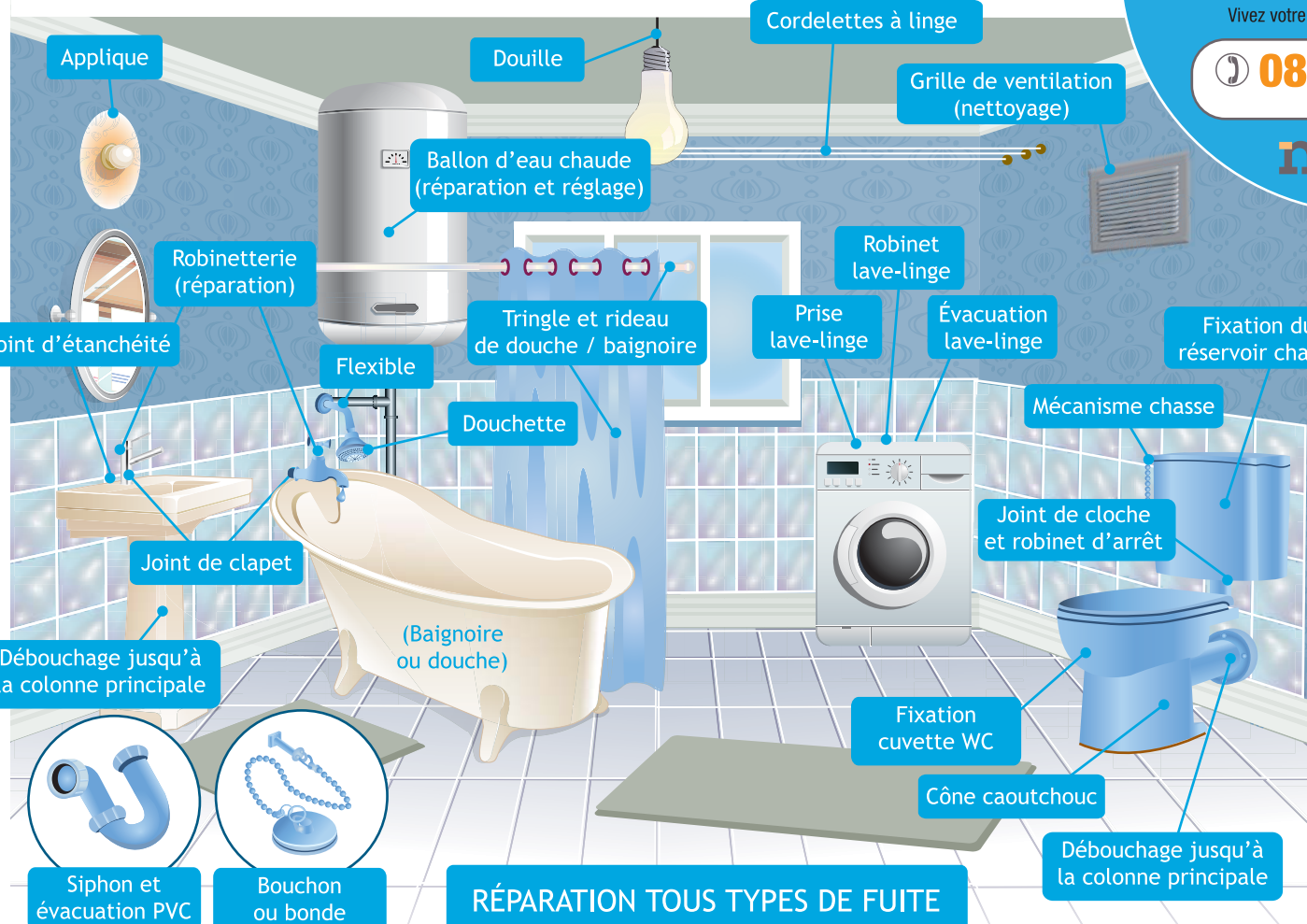
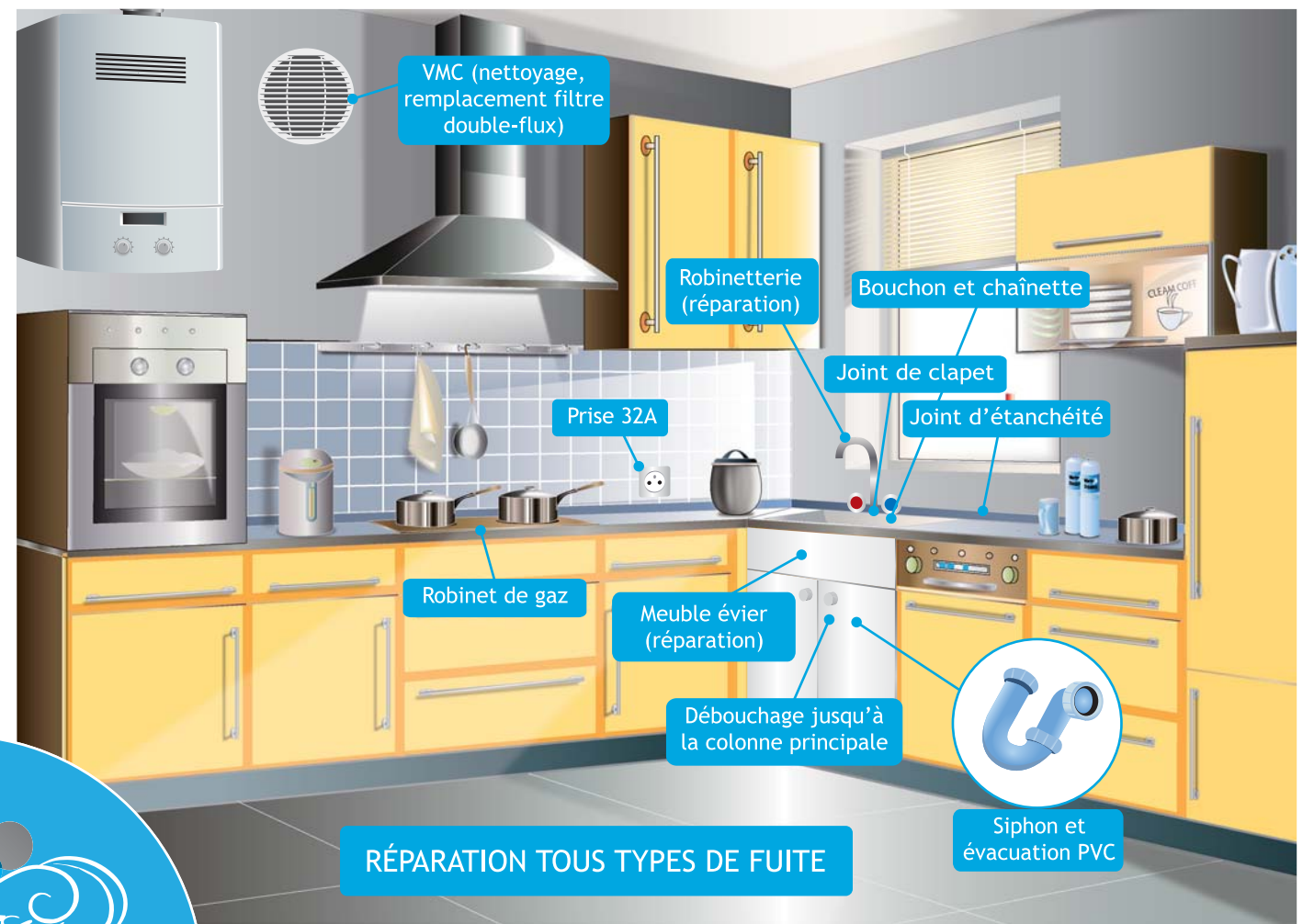
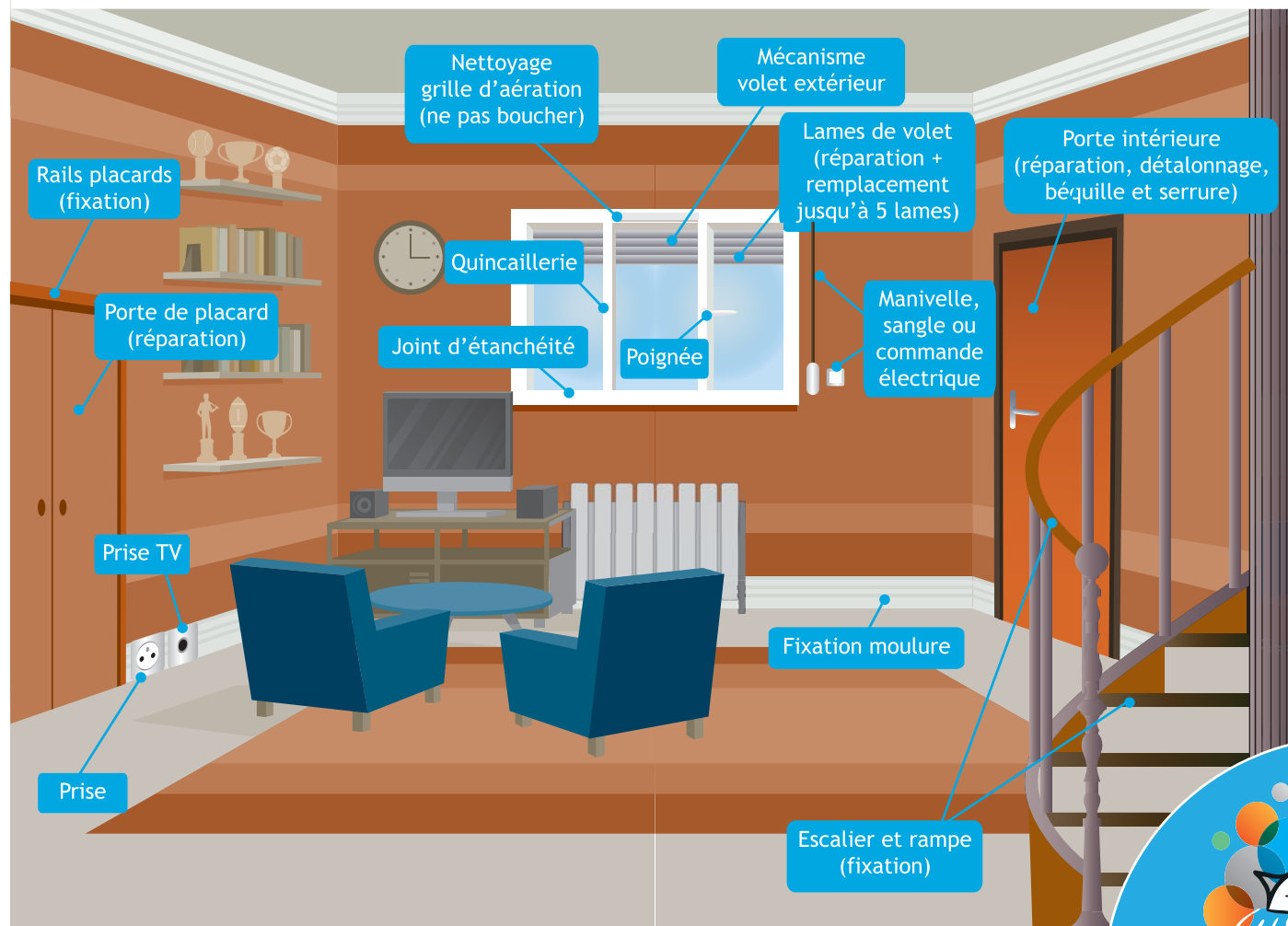


Contactez :

must ☎ 0800 710 047
(appel gratuit)

de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h15

En cas d'urgence (uniquement pour ce contrat), une astreinte est assurée 24h/24 et 7 jours/7



Toutes les illustrations de ce documents sont utilisées à titre d'exemples et ne sont en aucun cas contractuelles.